



Proposition de Plan de gestion éco-pastoral et climatique

Alpage de Grand’Cabane Faravel

Commune de Freissinières



Ce document n'est pas contractuel mais représente un test d'une méthode de mise en forme d'un plan de gestion avec un volet climatique. Il pourra être repris pour une éventuelle future MAEC.

DIAGNOSTIC et

Proposition de PLAN DE GESTION ECO- PASTORAL et CLIMATIQUE

Nom de l'alpage	Alpage de Grand’Cabane Faravel
Département	05
Rédacteurs	PNE CERPAM
Date	Août 2021

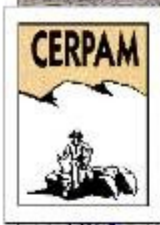
Sommaire

1 Volet pastoral.....	7
2 Volet écologique.....	12
2.1 Contexte général.....	12
2.1.1 Environnement physique :.....	12
2.1.2 Zonages environnementaux :.....	12
2.2 Habitats naturels et semi-naturels concernés par les pratiques pastorales.....	14
2.2.1 Etat de référence :.....	14
2.2.2 Données sources :.....	16
2.3 Espèces végétales et animales, communautaires ou patrimoniales, concernées par les pratiques pastorales.....	16
2.3.1 Etat de référence :.....	16
2.3.2 Données sources :.....	17
2.3.3 Remarques particulières:.....	17
3 Volet climatique.....	18
3.1 Contexte climatique de l’alpage et son exposition potentielle aux aléas climatiques.....	18
3.1.1 L’alpage de Grande Cabane de Faravel est classé dans le type « sec et tardif ».....	18
3.1.2 Une tendance vers la précocité de la végétation.....	19
3.1.3 Une faible exposition aux gels au cours de la saison de végétation.....	19
3.1.4 Bilan hydrique : un alpage soumis aux sécheresses, mais pas de tendance évidente.....	20
4 Le plan de gestion éco-pastoral et climatique : croisement entre enjeux pastoraux, écologiques et climatiques.....	21
4.1 Analyse croisée.....	21
4.2 Proposition de plan de gestion :.....	23

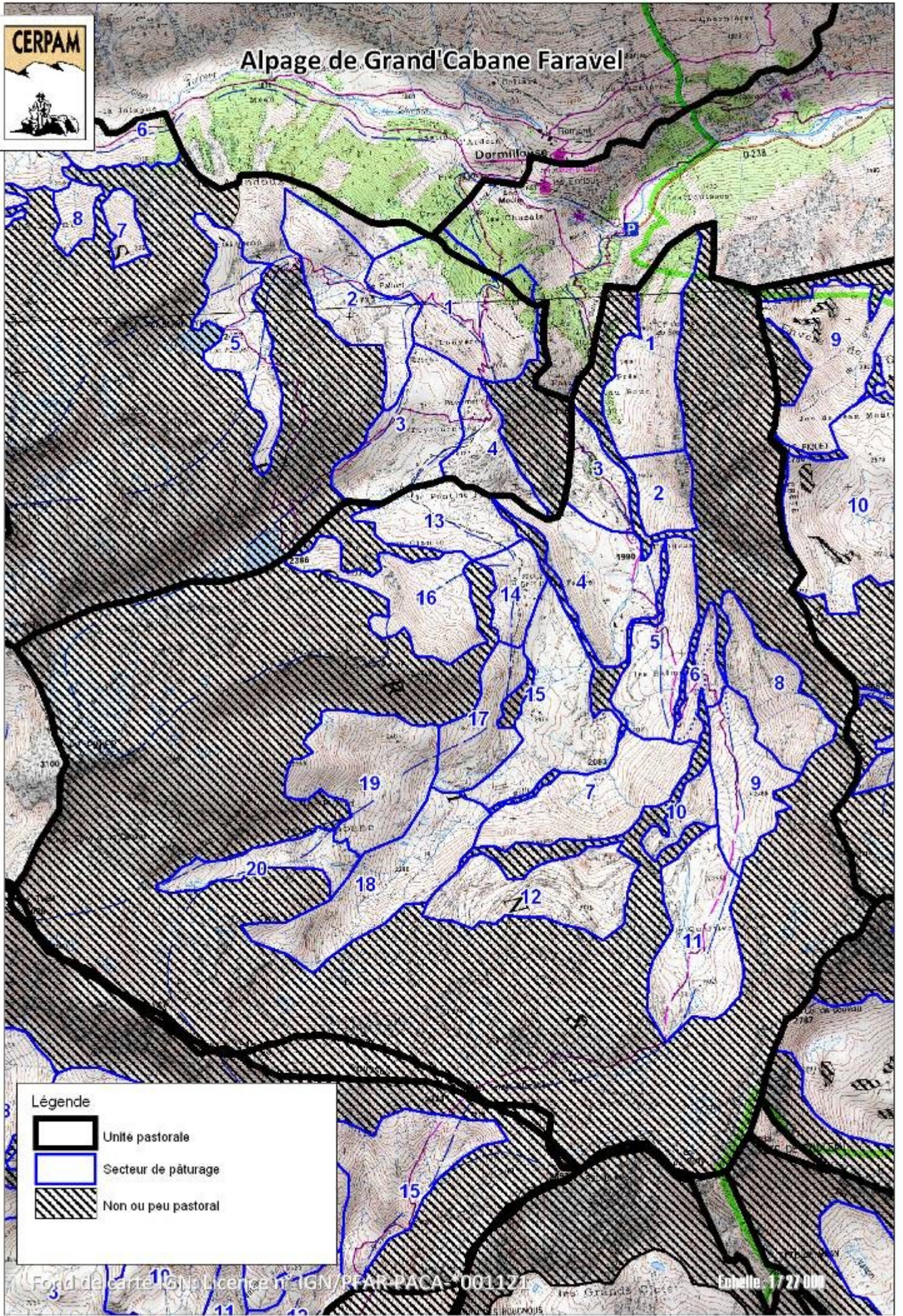
Introduction

Cette proposition de plan de gestion éco-pastorale et climatique (PGEPC) est issu des travaux réalisés dans le cadre du LIFE pastoralp, notamment du diagnostic pastoral de vulnérabilité climatique. Elle n’est pas contractuelle et reste expérimentale. Elle dresse un état des enjeux sur les pratiques/contraintes liées au pastoralisme et des enjeux en terme de biodiversité et d’adaptation au changement climatique. Le Plan de gestion permet de définir des mesures de gestion du troupeau qui répondent au mieux aux enjeux pré-cités.

Ce test de PGEPC a été élaboré conjointement par le CERPAM et le Parc national des Ecrins avec participation des éleveurs et des bergers.



Alpage de Grand'Cabane Faravel



Légende

-  Unité pastorale
-  Secteur de pâturage
-  Non ou peu pastoral

1 Volet pastoral

1.1 Présentation générale

1.1.1 De l'alpage

Forme générale de l'alpage	Vaste cirque en ubac et fond de vallon
Superficie de l'alpage	1714 ha dont 752 ha de pastoral environ
Altitude (mini-maxi)	1850 m - 2800 m
Dénivelé	1100 m
Exposition dominante	Nord
Origines du foncier	Communal - Domanial - Privée

1.1.2 De l'utilisation pastorale

Espèces :	Ovins
Effectif :	1600 bêtes (brebis et agneaux)
Mode de gardiennage :	2 bergers
Équipements :	1 cabane en état moyen et 1 parc de tri – Cabane héliportable sur le quartier d'août.

1.2 La ressource pastorale

1.2.1 Description de la végétation

Quartier de Grande Cabane : les zones peu pentues avec un sol profond sont couvertes par des pelouses productives qui sont majoritairement des queyrellins (pelouses à *Patzkea paniculata*). Les parties les moins productives sont dominées par des pelouses intermédiaires avec une présence de nard plus ou moins importante. Entre ces formations et sur les zones plus pentues se trouvent aussi des pelouses thermiques.

Quartier d'août : on y trouve principalement des pelouses intermédiaires alpines et nivales et quelques zones de pelouses thermiques sur des croupes ventées. Ce quartier est aussi bien couvert par des éboulis plus ou moins végétalisés.

Quartier du Fond de la Cabane : ce quartier est globalement constitué de pelouses thermiques et intermédiaires avec présence plus ou moins importante de nard et d'éricacées. En partie haute, on retrouvera des pelouses typiques des quartiers d'août avec quelques tâches de pelouses thermiques sur les bombements.

1.2.2 Estimation de la ressource :

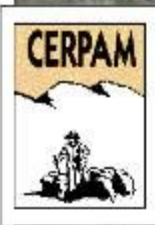
La ressource totale des unités paysagères est estimée à 166 590 JBP. En tenant compte de l'appétabilité, de la géomorphologie et des équipements, la ressource est estimée à 159 097 JBP.

1.3 La gestion pastorale actuelle

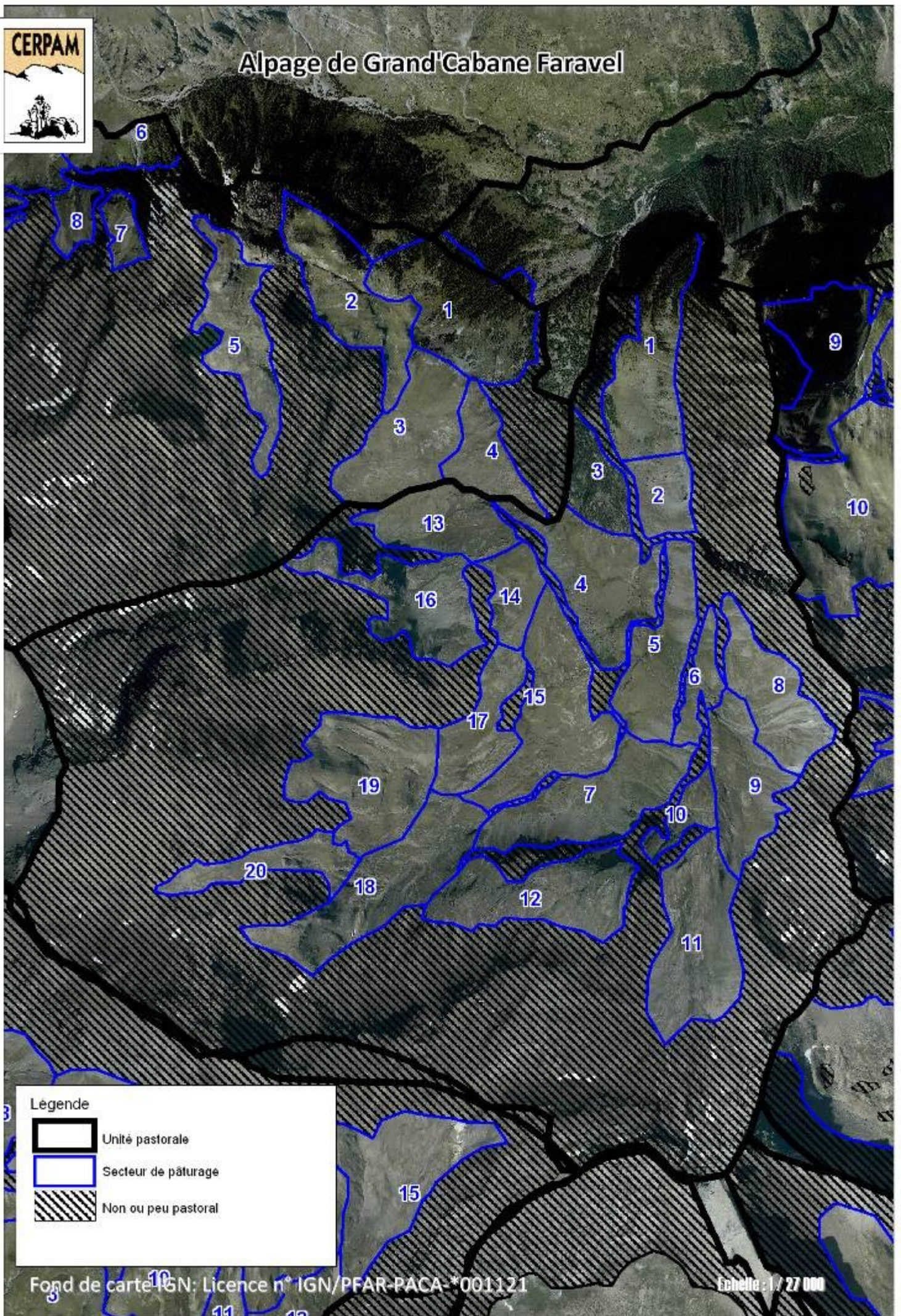
• Mouvements du troupeau sur la saison estive 2018

Grandes périodes de pâturage	Quartierspâturés
Du 23 juin au 10 août	Grande cabane (secteurs 1, 2, 4, 5, 13, 14, 15, 6 et 7)
Du 11 août au 28 août	Quartier d'Août (secteurs 8, 9, 10, 11, 12)
Du 19 août au 8 septembre	Fond de la cabane (secteurs 12, 15, 17, 18, 19 et 20)
Du 13 septembre au 10 octobre	Grande cabane(secteurs 13, 14, 15, 16, 3, 4, 5)

Aux environs du 10 septembre une bonne partie du troupeau est trié et redescendu sur les exploitations



Alpage de Grand'Cabane Faravel



Légende

- Unité pastorale
- Secteur de pâturage
- Non ou peu pastoral

1.4 Atouts et contraintes

1.4.1 Externes :

Le tourisme

L'alpage est fréquenté par les randonneurs et cette fréquentation est essentiellement cantonnée au niveau du lac de Faravel, c'est à dire en limite d'alpage.

L'autre axe moins fréquenté est celui du sentier qui va au col des Terres Blanches pour rejoindre le hameau de Prapic.

La Chasse

Elle n'est pas pratiquée puisque l'ensemble de l'alpage est situé en zone centrale du Parc National des Écrins.

La Forêt

L'alpage est très peu boisé, seul un petit secteur est boisé à l'entrée de l'alpage. Il n'y a aucune exploitation forestière puisqu'on se trouve en zone centrale du Parc National des Ecrins.

La protection de la Faune et de la Flore

La seule partie boisée est concernée par de la protection de Tétrasyre. Une zone de report de pâturage sera appliquée jusqu'au 15 août sur cette zone.

Sur le plateau, sous la cabane, on trouve de nombreuses zones humides. Elles feront l'objet de mesures particulières afin d'éviter l'apport de matières organiques et le piétinement.

Autres activités

Fouilles archéologiques et prélèvement de sédiment dans les lacs à partir du 14 juillet et pendant un mois. Ne dérange pas la conduite du troupeau car souvent les bêtes ne sont pas sur ces secteurs à ce moment là.

1.4.2 Internes :

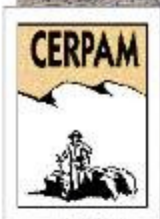
En partie basse d'alpage, la seule contrainte consiste à bien gérer la vaste étendue de queyrel afin de valoriser au mieux la ressource fourragère de cet ensemble.

En partie haute, l'alpage est plus chaotique avec des pelouses discontinues disposées sur des terrasses naturelles et entrecoupées de grandes zones de rochers et d'éboulis. Sur ces parties en balcon, la conduite est dangereuse et la ressource non négligeable.

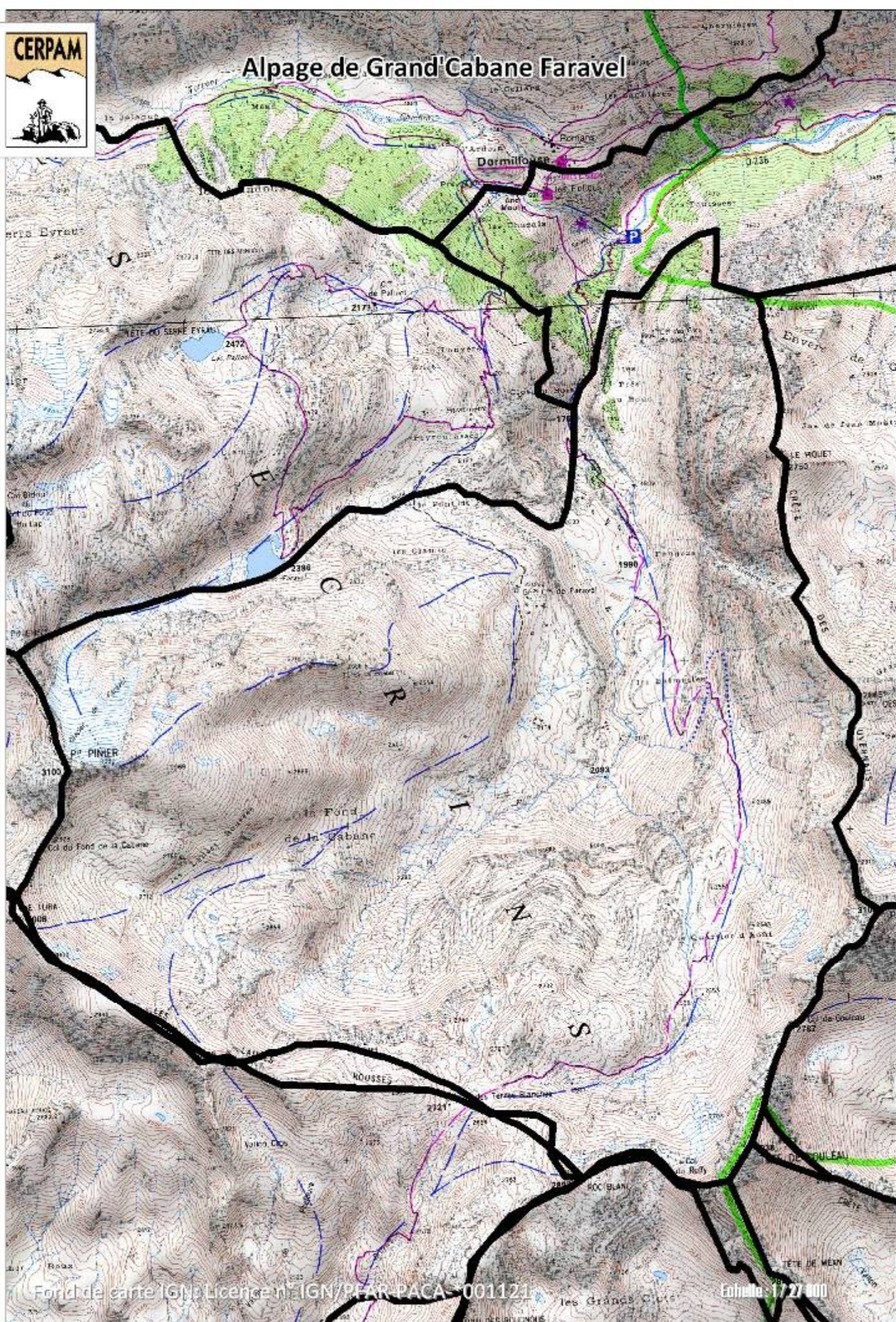
En quartier d'août, la végétation est très dispersée entrecoupée de rochers et de vastes éboulis. Le troupeau n'étant pas conduit comme sur les autres quartiers, cela ne pose pas de véritable problème.

L'eau est bien répartie sur l'ensemble de l'alpage.

L'accès à la cabane se fait à pied depuis le parking de Dormillouse.



Alpage de Grand'Cabane Faravel



1.5 Synthèse

Sujet	Points forts	Points faibles
L’emploi	1 berger	
Conditions de vie du berger		Accès à l'alpage se fait à pied depuis le parking. Une cabane dans un état moyen.
Conditions de travail	Alpage délimité par des barrières naturelles mais avec des passages aisés pour les brebis et nécessitant la pose de filets.	Une seule cabane. Peu d’équipements.
Système d’utilisation		Une garde soutenue en début d’estive pour tenir le troupeau dans la zone à Queyrel. Un alpage froid avec une exposition dominante au Nord.
Gestion de l’eau	L'eau est présente de manière naturelle dans tous les quartiers de l'alpage.	
Multiusage	Fond de vallon très peu voire pas du tout fréquenté par les randonneurs.	Secteur du lac de Faravel fréquenté.
Biodiversité milieu naturel	Présence de Tétras dans une petite partie boisée à l'entrée de l'alpage. Lagopède alpin potentiellement présent dans les éboulis, crêtes et autres zones peu pastorales. Présence de nombreuses zones humides sous la cabane.	

2 Volet écologique

Volet renseigné par le Parc national des Ecrins

2.1 Contexte général

2.1.1 Environnement physique :

Synthèse des informations principales à retenir pour caractériser le contexte global.





Contexte géologique	Sédimentaire : Nappes de flyschs à Helminthoïdes du Crétacé supérieur depuis les Lauzes Rousses jusqu'au Pré des Boucs. Conglomérats et schistes houillers vers le col des Terres blanches en petite superficie. Flysch des Aiguilles d'Arves et grès du Champsaur pour la majorité de l'alpage.
Expositions dominantes	Orienté à l'Est globalement avec des vallons secondaires offrant des expositions variées.
Etages de végétation	Subalpin et alpin, nival
Réseau hydrographique	Torrent des Oulles. Lacs majeurs: Fangeas, Faravel à forte attractivité touristique et piscicole.
	Gr 54. présence de randonneurs.

2.1.2 Zonages environnementaux :





Tableau des principaux zonages environnementaux intersectant l'unité pastorale. Faire une carte si pertinent.

Type zonage	Zonage	Commentaire (% de l'UP concernée...)
Gestion concertée	N2000 (DH et/ou DO)	ZPS Parc national des Ecrins
Protection	Parc National	Cœur du parc



Habitats d'intérêt communautaires

-  Bas-marais à *Carex davalliana* et *Trichophorum cespitosum*
-  Eboulis siliceux de l'étage montagnard à nival
-  Pelouses calcicoles alpines et subalpines & Pelouses semi-arides médio-européennes dominées par *Brachypodium*
-  Forêts alpines à *Larix decidua* et/ou *Pinus cembra*




Landes alpines et boréales :


-  Landes à Rhododendron & Forêts de Mélèzes et d'Arolles à Rhododendron ferrugineux
-  Landes à rhododendron
-  Fourrés à *Juniperus communis* subsp. nana & Forêts de Mélèzes et d'Arolles avec Genévriers nains
-  Landes alpines à *Vaccinium*

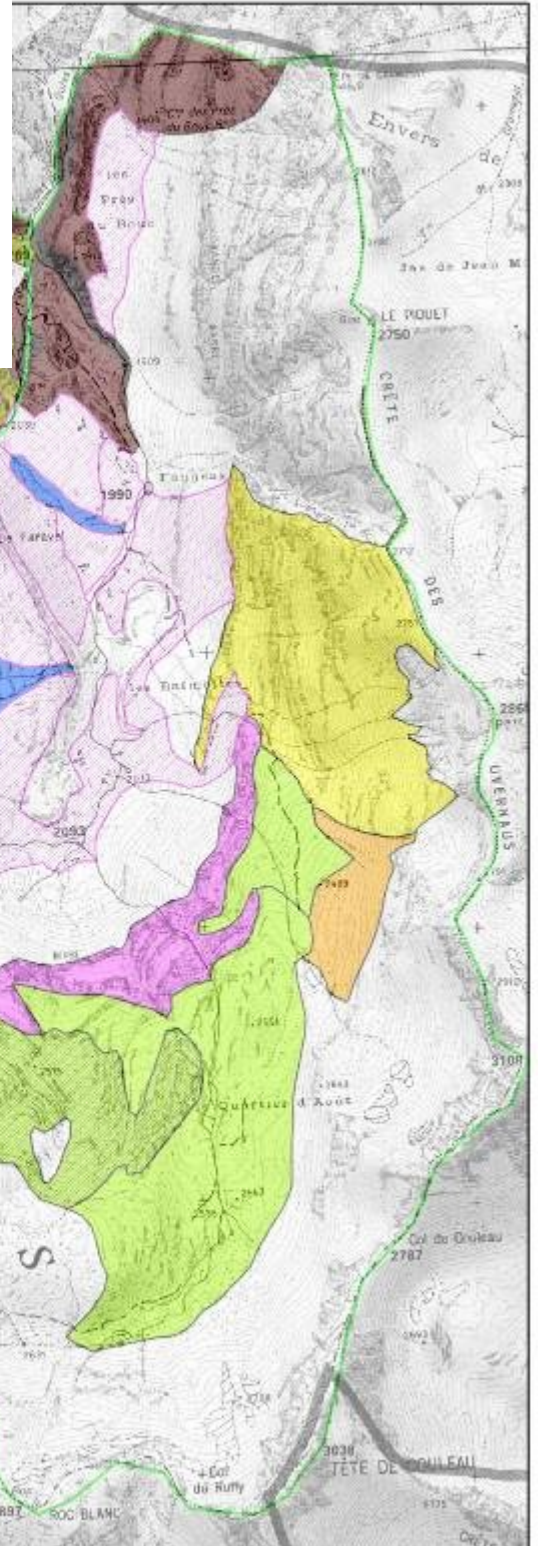
Pelouses boréo-alpines siliceuses :

-  Communautés acidiphiles des combes à neige alpines à Saule nain
-  Communautés acidiphiles des combes à neige alpines à mousses

Pelouses calcaires alpines et subalpines :

-  Communautés des combes à neige sur calcaires, à Saules en espaliers
-  Pelouses alpines à *Elyna*
-  Pelouses à *Avoine* et *Seslerie* des Alpes méridionales







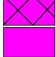

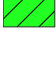



 Queyrellins




2.2 Habitats naturels et semi-naturels concernés par les pratiques pastorales

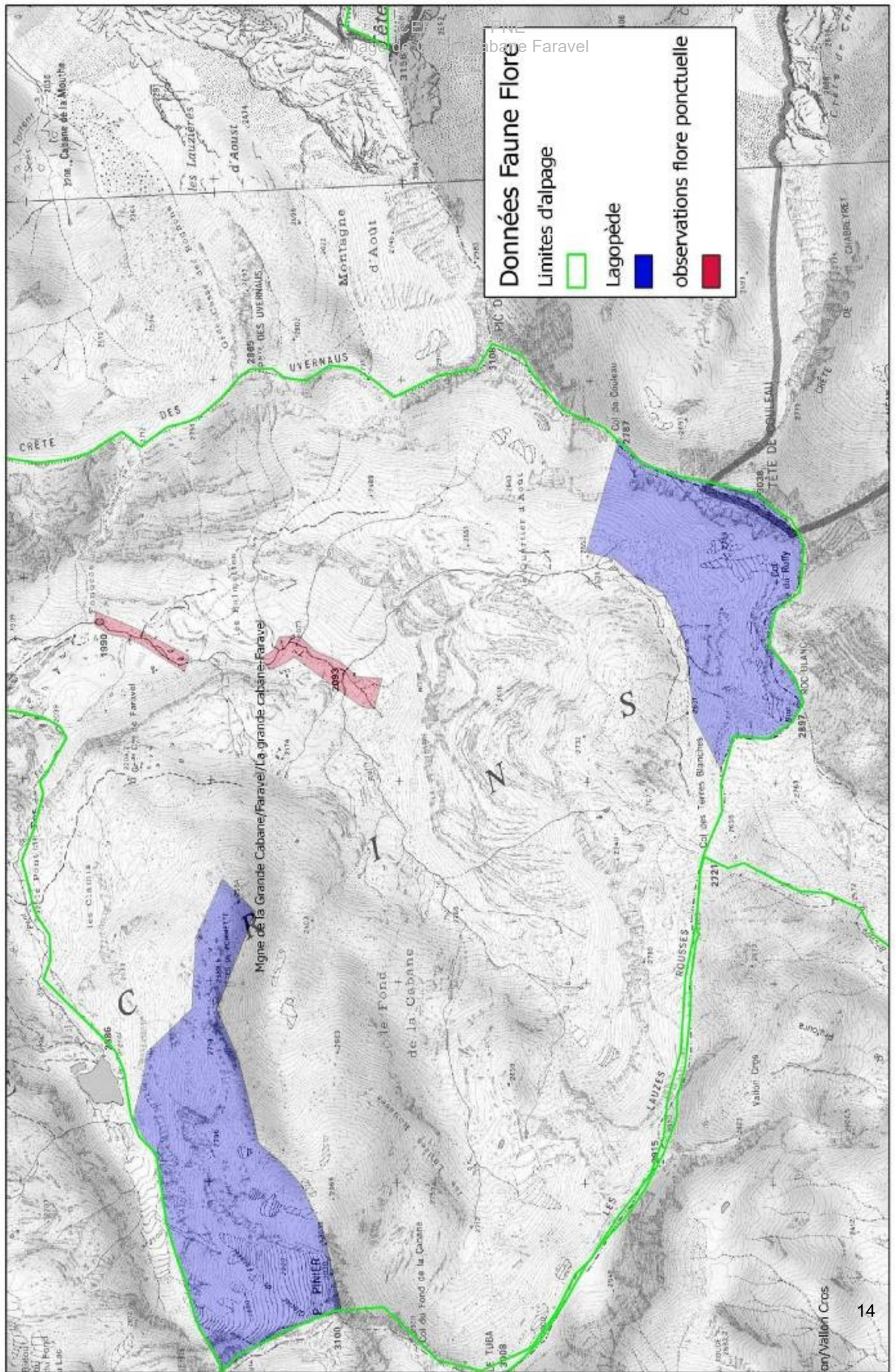
2.2.1 Etat de référence :

Liste mise à jour des habitats d'intérêt communautaire cf. carte ci-contre :

Code EUR27	Libellé habitat et/ou milieu	Niveau d'enjeu	Objectifs	Préconisations
7230 Tourbières basses alcalines				
	<i>Bas-marais à Carex davalliana et Trichophorum cespitosum</i>	Fort	Pas de consommation et pas de dégradation des berges	Pas faire pâturer. Eviter piétinement
8110 Eboulis siliceux de l'étage montagnard à nival (Androsacetalia alpinae et Galeopsietalia ladani)				
	<i>Eboulis siliceux alpins & Pelouses acidiphiles alpines et subalpines</i>	Faible	Maintien de l'habitat	Rien de particulier
6170&6210 Pelouses calcaires alpines et subalpines & Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaires (Festuco Brometalia)				
	<i>Pelouses de l'étage subalpin. Faciès à Brachypodium pinnatum, Asphodelus albus et Helianthemum nummularium</i>	Faible	Maintien de l'habitat	Rien de particulier
9420 Forêts alpines à Larix decidua et/ou Pinus cembra				
	<i>Prairies avec début d'embroussaillage par des églantiers à rhizome</i>	Faible	Maintien de l'habitat	Rien de particulier
4060 Landes alpines et boréales				
	<i>Fourrés à Juniperus communis subsp. nana & Forêts de Mélèzes et d'Arolles avec Genévriers nains</i>	Faible	Maintien de l'habitat	Rien de particulier
	<i>Landes alpines à Vaccinium</i>	Moyen	Maintien de l'habitat	Si nécessaire, limiter le passage des bêtes
	<i>Landes à Rhododendron & Forêts de Mélèzes et d'Arolles à Rhododendron ferrugineux</i>	Fort	Habitat du tétras lyre Protéger le tétras lyre	Cf. préconisations tétras
6150 Pelouses boré-alpines siliceuses				
	<i>Communautés acidiphiles des combes à neige alpines à Saule nain</i>	Moyen	Eviter l'apport de matière organique pouvant modifier la composition floristique	Pas de couchade ni de chôme
	<i>Communautés acidiphiles des combes à neige alpines à mousses</i>			
6170 Pelouses calcaires alpines et subalpines				
	<i>Communautés des combes à neige sur calcaires, à Saules en espaliers</i>	Fort	Eviter un pâturage trop intense et trop précoce	Pas de prélèvement avant août. Pas de dépassement du niveau 4
	<i>Pelouses alpines à Elyna</i>	Fort	Eviter un pâturage trop intense et trop précoce et éviter l'apport de matière organique pouvant modifier la composition floristique	Pas de prélèvement avant août. Si nécessaire, limiter couchage et chôme
	<i>Pelouses à Avoine et Séslerie des Alpes méridionales</i>	Faible	Maintien de l'habitat	Maintenir pression pastorale équilibrée + éviter passages répétés (draillage)

Liste mise à jour des habitats non communautaires (= autres habitats d'espèces importants) :

Libelle milieu	Commentaires (quantité, qualité, enjeu dans l'UP, secteurs dégradés...) et objectifs	Préconisations
 Queyrellins	Milieu couvrant une surface assez importante de l'alpage demandant une gestion pastorale adaptée permettant de maintenir la biodiversité. Différents types du queyrellins existent et sont plus ou moins diversifiés. La gestion variera en fonction du type de queyrellin et de la présence d'autres enjeux notamment faunistique. La fêtuque paniculée est une graminée qui durcit avec le temps, elle est donc difficile à faire consommer par les animaux. Lorsque les feuilles ne sont pas mangées, elles sèchent et s'accumulent au sol en concurrençant les autres plantes. D'une façon générale, l'objectif est d'obtenir un bon niveau de consommation de la fêtuque par un chargement instantané fort pour limiter son développement. Par ailleurs une bonne consommation et un maintien en bon état écologique et pastoral de ces pelouses permet d'assurer une ressources sur les quartiers bas de l'alpage et donc de « décharger » les pelouses alpines plus fragiles.	Chargement instantané fort en début de saison (niveau de prélèvement 3-4)






2.2.2 Données sources :

Ces données sont issues de l’inventaire des milieux (Delphine) du parc national des Ecrins et de l’analyse des agents du Parc (services scientifique et aménagement).

2.3 Espèces végétales et animales, communautaires ou patrimoniales, concernées par les pratiques pastorales

2.3.1 Etat de référence :

Liste des espèces à enjeu de conservation (cf. carte ci-contre) :

Photo	Groupe taxonomique	Nom	Espèce protégée	Milieus préférentiels	Niveau d’enjeu	Gestion
	Renonculacées	Ancolie des Alpes	oui	Milieus ouverts, pierreux	Moyen	Pression pastorale faible à privilégier
	Gentianacées	Swertie vivace	Non	Bas marais	Moyen	Pression pastorale faible
	Galliformes	Lagopède alpin	Espèce à fort enjeu	Cf ; texte ci-dessous	Très fort	Cf. texte ci-dessous

Le lagopède alpin (*Lagopus mutus*)

Le lagopède alpin, tétraonidé de la tundra circumboréale, a colonisé les zones alpines et pyrénéennes à la faveur des dernières glaciations. Dans les Alpes, il se rencontre dans les landes et pelouses alpines de 1800 à plus de 3000 mètres d’altitude. Dans ses milieux de prédilection où éboulis, moraines ou lapiaz lui offrent des abris, les plantes caractéristiques sont les saules nains et la dryade à huit pétales sur calcaire, la myrtille, les airelles, le rhododendron et la camarine sur silice. Les parades débutent au mois d’avril et battent leur plein tout le mois de mai. Les premières pontes s’échelonnent sur l’ensemble du mois de juin, dans un nid parfois peu dissimulé sous un rocher, un buisson ou une touffe de graminées, le plus souvent entre 2100 et 2600 mètres d’altitude. Véritable relique glaciaire, le lagopède apprécie particulièrement les combes à neige ou les pierriers au microclimat froid. Tandis que le mâle surveille le territoire alentour, la femelle couve seule les 5 à 9 œufs dont les éclosions s’échelonnent entre fin juin et début août (pic 2^{ème} décennie de juillet). Les mâles et les femelles sans jeunes se regroupent alors en petits groupes en haute altitude. Les femelles accompagnées de jeunes demeurent sur un site d’environ 5 à 10 hectares proche du lieu de nidification tout le premier mois. Elles affectionnent les pelouses assez denses de plus de dix centimètres de hauteur. Outre le couvert, elles trouvent là la ressource alimentaire dont le poussin a besoin les trois premières semaines de vie : pour un quart environ, ce sont des

petits invertébrés (insectes, araignées et petits mollusques) et pour le reste les végétaux (fleurs et feuilles de myrtilles, de potentilles, de trèfles ou de composées, bulbilles de renouée vivipare) qui composent l’essentiel de l’alimentation des adultes en été. Les jeunes volettent dès l’âge de 15 jours, et vers la fin du mois d’août, les poules et les jeunes rejoignent les autres adultes pour former les rassemblements d’automne. C’est pour préserver la nidification et la bonne qualité de la pelouse pour l’élevage des jeunes que des reports de pâturage au moins jusqu’au 15 août voir plus tard si possible.

2.3.2 Données sources :

Bases de données faune et flore du Parc national des Ecrins.

2.3.3 Remarques particulières:

La présence de deux espèces (Ancolie des Alpes et Swertie vivace) sur des milieux différents mais fortement imbriqués complique la gestion différenciée pour ces espèces. Toutefois une pression pastorale modérée et l'absence de cheminements évitant le piétinement reste à privilégier.

Le lagopède est présent sur l'ensemble de l'alpage, également autour des lacs de Faravel et de Palluel, mais cette présence est observée en fin d'hiver ou au début du printemps. Cette présence pré-estivale ne justifie pas un report de pâturage sur les parties basses de l'alpage. C'est en amont des deux lacs et autour du Grand et Petit Pinier, au dessus de 2600 mètres que les mesures de gestion pastorales sont le plus pertinentes pour cette espèce.

Volet touristique:

Les lacs de Faravel et Palluel constituent des points d'accès touristiques forts. L'espace pastoral et touristique doit être partagé, notamment dans l'utilisation des chiens de protection. S'ils sont indispensables au bon fonctionnement du gardiennage, les bergers doivent être conscients des dangers que représentent les chiens de protection pour les randonneurs quand ils divaguent sur l'alpage.

3 Volet climatique

3.1 Contexte climatique de l’alpage et son exposition potentielle aux aléas climatiques

La caractérisation du profil agro-météorologique de l’alpage s’appuie sur l’outil élaboré par INRAE LESSEM dans le cadre du programme « Alpages sentinelles ». Cet outil propose :

- Une typologie des profils climatiques d’alpage à l’échelle du Massif Alpin.
- Une fiche de profil agro-météorologique par alpage, basée sur quelques indicateurs agro-météorologiques (le déneigement, les températures moyennes, les cumuls de température, les précipitations, l’eau disponible et le gel).

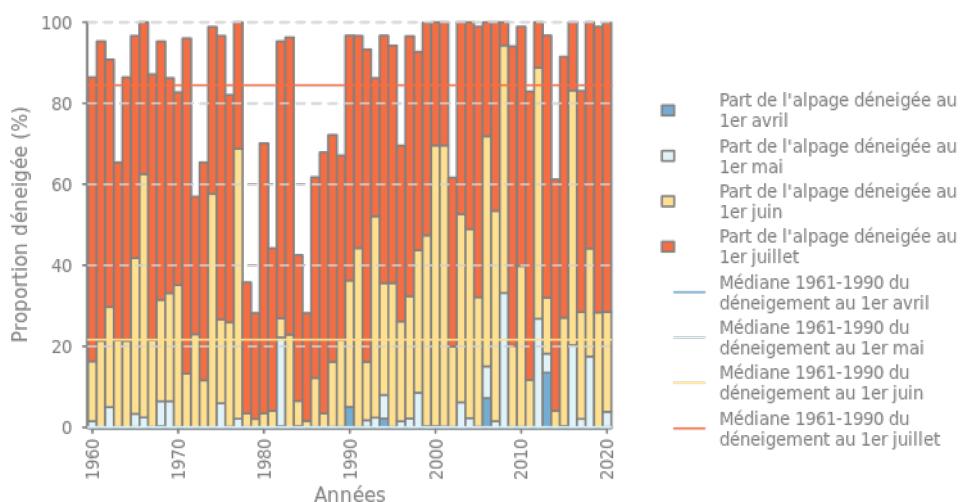
3.1.1 L’alpage de Grande Cabane de Faravel est classé dans le type « sec et tardif »

La typologie des profils agro-météorologiques des alpages des Alpes classe l’alpage de Grande cabane parmi les alpages exposés à la sécheresse. Ils sont tardifs et plus exposés au gel, après déneigement, que la moyenne. Ils présentent le plus important étalement du printemps et une grande variabilité interannuelle de cet étalement.

Cette tendance est à nuancer pour cet alpage. En effet, il peut être soumis à des sécheresses estivales comme constaté par le berger lors de l’été 2017. Il sera tardif dans la mesure où les premières pelouses pâturées sont situées à 1900 m avec la très grande majorité de l’alpage se situant au-dessus de 2000 m (pour aller jusqu’à 2700 m pour les quelques pelouses les plus hautes).

Cette altitude couplée à une exposition Nord, dans un cirque entouré de sommets à plus de 3000 m font de cet alpage une légère exception à la règle. Ce contexte, fait qu’il est relativement « froid », avec un déneigement tardif. De ce fait, la végétation ne poussera que tardivement et sera donc moins exposée aux gels printaniers qui pourraient nuire à sa pousse. Elle bénéficiera d’un stock d’eau issue de la fonte de la neige qui lui permettra une pousse « sécurisée » et moins dépendante des précipitations du mois de juin et début juillet.

Cela explique que l’estive ne commence qu’après le 20 juin.



Proportion de l’alpage déneigée au cours de la saison sur la période 1960-2020

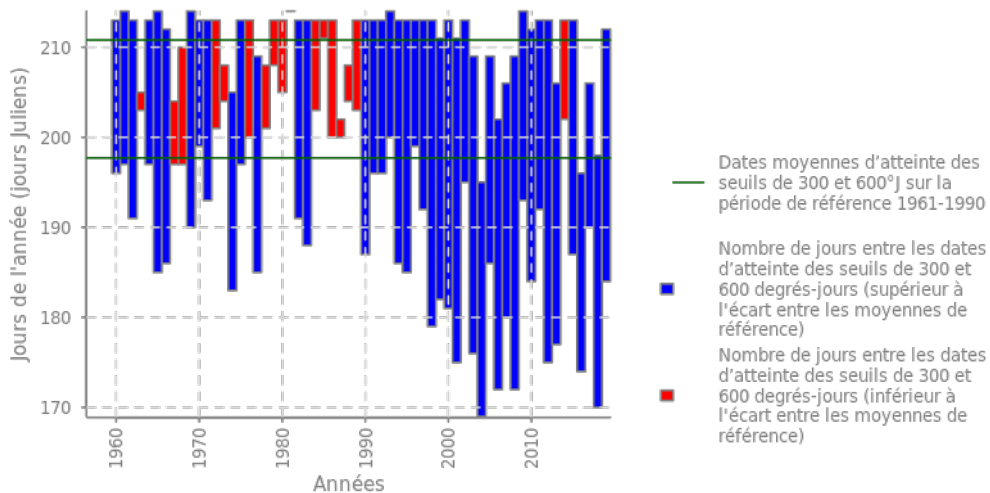
A noter qu’on peut observer un déneigement de plus en plus précoce depuis les années 1990, conséquence de températures printanières importantes ou d’un manque de neige ou d’un effet cumulé des 2. Si cette tendance se confirme, cela exposera plus la végétation au gel printanier et pourra avoir des répercussions sur la ressource pastorale. Au 1^{er} juin, sur la période 1961-1990, l’alpage était déneigé en moyenne à 22 %, sur la période 1986-2015, il était déneigé en moyenne à 36 %.

3.1.2 Une tendance vers la précocité de la végétation

Un des aléas majeurs à gérer sur les alpages est la variation interannuelle de l’avancée des stades phénologiques des différentes végétation (montaison, épiaison, floraison, ...), notamment en début d’estive lors de la montée des troupeaux en alpage. Selon leur stade phénologique, les végétations peuvent en effet présenter, à une même date, plus ou moins de biomasse, une qualité et une appétence variable pour les animaux.

Pour se rendre compte de ce phénomène, l’indicateur de précocité du printemps proposé est calculé d’après le nombre de jours nécessaires pour atteindre un cumul de 300° jour (démarrage de la végétation) et de 600° jour (stade épiaison de certaines graminées) sur ¼ de la surface de l’alpage après déneigement.

Sur l’alpage de Grande cabane, l’évolution de cet indicateur confirme l’effet d’un déneigement plus précoce ce qui va favoriser la pousse de l’herbe. La tendance est évidente vers un démarrage moins tardif de la pousse de l’herbe depuis les années 90.



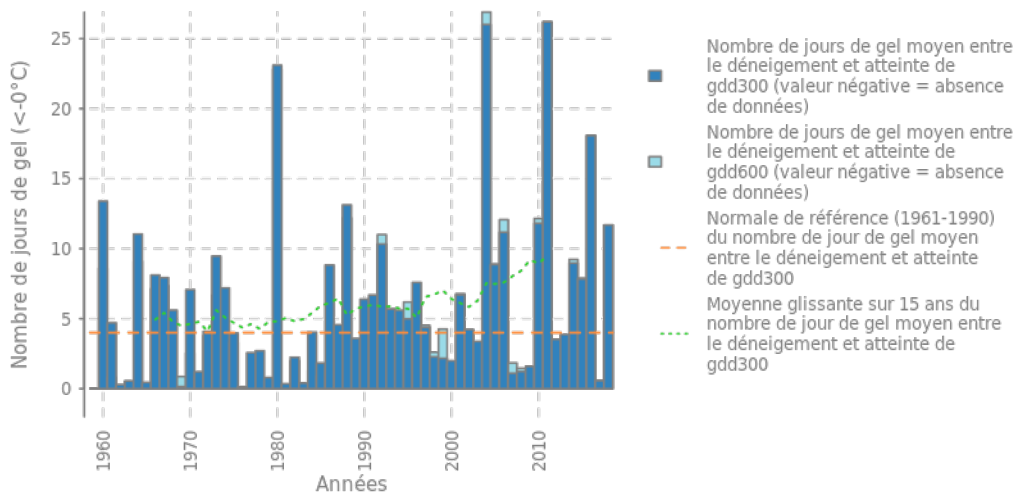
Cumul des températures sur les 25 % de l’alpage déneigé en premier sur la période 1960-2020

Barre bleue : le nb de j écoulés entre 300 et 600°J est supérieur à la médiane de référence, printemps plutôt froid.

Barre rouge : le nb de j écoulés entre 300 et 600°J est inférieur à la médiane de référence, plutôt chaud.

3.1.3 Une faible exposition aux gels au cours de la saison de végétation

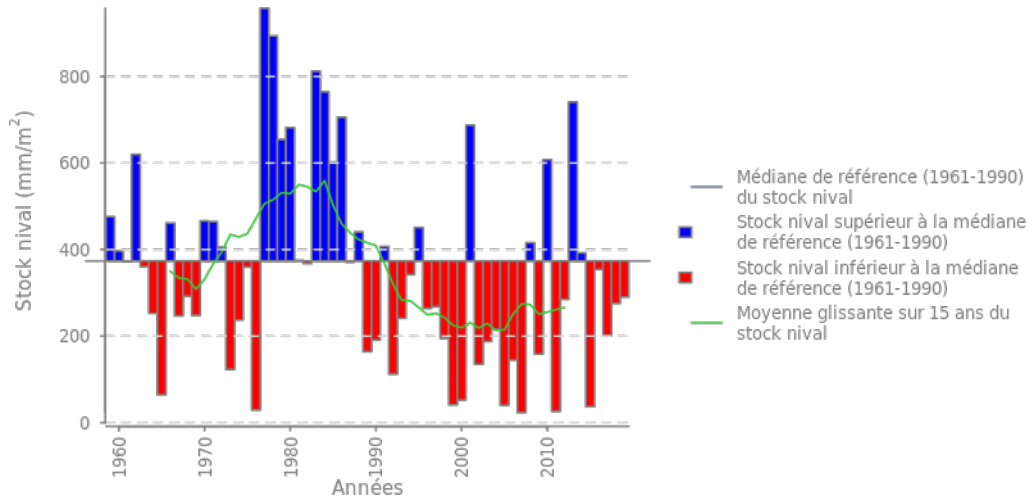
La tendance au déneigement plus précoce n’est pas majeure au point d’impacter grandement la ressource. Malgré tout, ce phénomène est à prendre au sérieux. Les nombres de jours de gel après déneigement du premier quart de l’alpage passent de 17 sur la période 1961-1990 à 32 sur la période 1986-2015.



Nombre de jours de gel (0°C) sur les 25 % l’alpage déneigés en premier sur la période 1960-2020

3.1.4 Bilan hydrique : un alpage soumis aux sécheresses, mais pas de tendance évidente.

Situation de sécheresse pendant les mois de juin et juillet, mais sans tendance affirmée. A noter que le bilan hydrique pour la période de juin à début juillet ne sembla pas ou peu impacter la pousse de l’herbe. En effet, celle-ci se suffit de l’eau issue de la fonte des neiges qui se fait tardivement sur cet alpage. Cependant, le stock nival qui traduit le volume d’eau disponible passe de 372 mm/m² pour la période 1961-1990 à 216 pour la période 1986-2015.



Stock nival au 1^{er} juin sur l’ensemble de l’alpage sur la période 1960-2020

4 Le plan de gestion éco-pastoral et climatique : croisement entre enjeux pastoraux, écologiques et climatiques

4.1 Analyse croisée

L'objectif principal est d'arriver à valoriser la ressource proposée par le queyrel en le faisant pâturer tôt en saison et en gardant serré ou au filet. Cette végétation est peu appétante pour les brebis mais représente une bonne partie du potentiel fourrager de l'estive. Un pâturage fort évitera la présence d'une litière trop importante qui étouffent les autres espèces plus appétentes en inter-touffes et contiendra l'emprise du queyrellin. La bonne utilisation de ce queyrellin permettra par ailleurs d'alléger la pression sur d'autres quartiers ou de passer la saison sans problèmes de ressources.

De plus, le bas d'alpage sous Mélézin est concerné par une zone de nidification du Tétrás qui pourrait faire l'objet d'un report de pâturage. Le Lagopède Alpin aussi présent sur cet alpage, à priori plutôt en hiver n'est pas directement touché par la gestion pastorale du troupeau.

Enfin, la zone humide du secteur 15 pourra être préservée pour éviter tout stationnement du troupeau sur cette aire.

L'objectif est également d'anticiper d'éventuels aléas climatiques perturbant la gestion pastorale tout en préservant la biodiversité et en permettant le renouvellement de la ressource.








Ainsi 2 tableaux sont proposés :

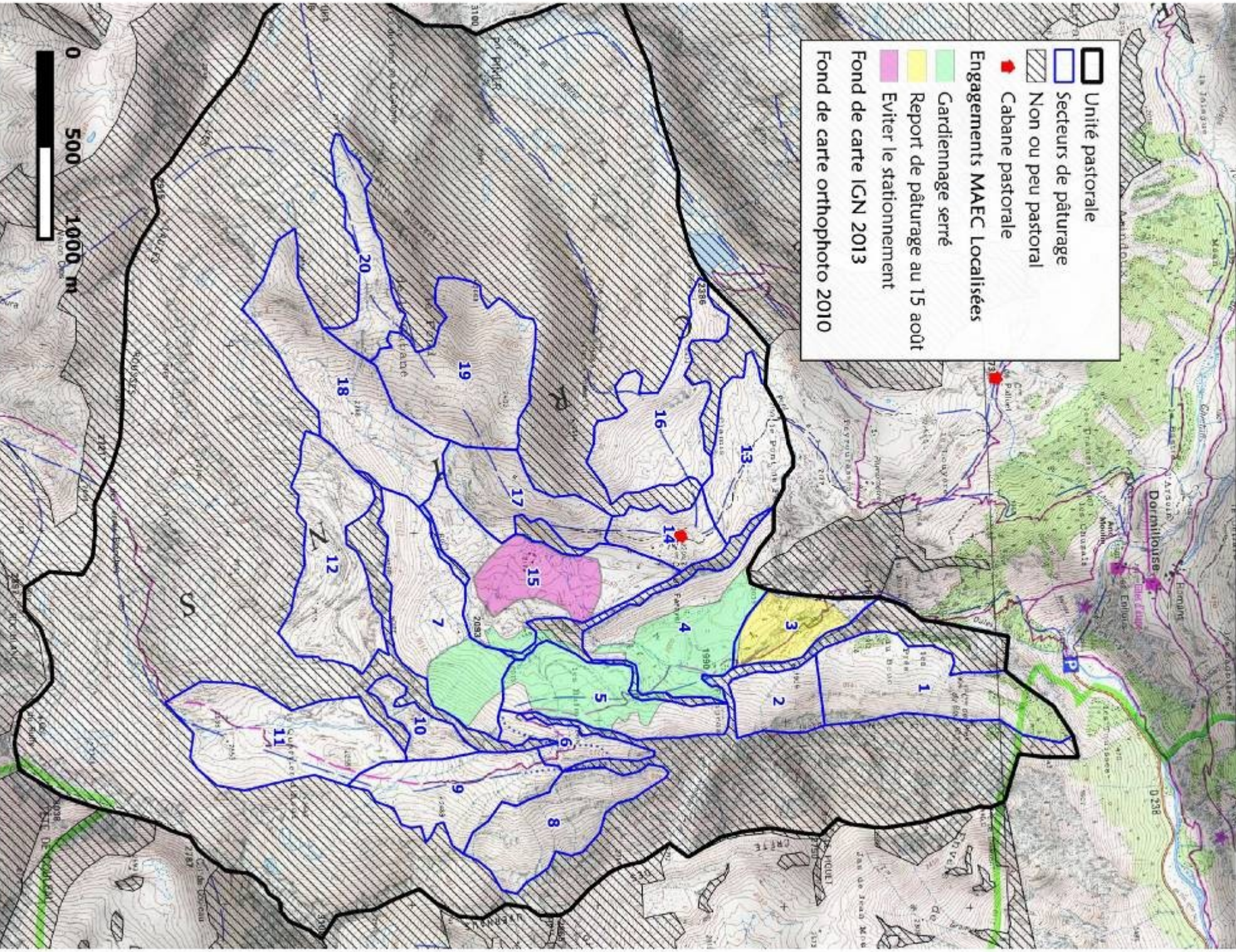
le premier propose des mesures de gestion pastorale avec les possibilités d'adaptations pour chaque enjeu et le deuxième des solutions d'adaptation en cas d'aléas climatique.






Alpage de Grand Cabane Faravel



-  Unité pastorale
-  Secteurs de pâturage
-  Non ou peu pastoral
-  Cabane pastorale
- Engagements MAEC Localisées**
-  Gardiennage serré
-  Report de pâturage au 15 août
-  Eviter le stationnement
- Fond de carte IGN 2013
- Fond de carte orthophoto 2010



4.2 Proposition de plan de gestion :

Volet gestion éco-pastorale et biodiversité						
Enjeux	Objectifs	Objectif opérationnel	Engagements	Nature engt	En cas d'aléa climatique	Indicateurs de réalisation et de réussite
Préservation de l'alpage	Améliorer la gestion globale de l'alpage	Respecter la phénologie	Pas de présence du troupeau sur le quartier d'août avant le 20 juillet		Pas de marge de manœuvre possible	Pas de trace de pâturage avant le 20 juillet
		Adapter le chargement à la ressource disponible	Ne pas dépasser 1550 ovins pendant 100 j		Marge de manœuvre possible si effectifs à la baisse Se laisser une marge de manœuvre est conseillée	Cahier enregistrement Pas de dégradations sur l'alpage
Préservation des espaces favorables à la nidification du Tétrás lyre	Pas de perturbations des nichées et du développement des jeunes oiseaux	Pas de perturbation des tétras lyre par le passage du troupeau avant le 15 août Besoins de végétation haute.	Pas de pâturage de ce secteur par le troupeau avant le 15 août		Marge de manœuvre possible sur 1 semaine si ressource manquante	Pas de trace de pâturage avant le 15 août
Protection des zones humides	Eviter le stationnement du troupeau à proximité des zones humides	Pas d'accumulation de matière organique sur ce secteur Et pas de passage répété du troupeau	Pas de chôme ni de couchade sur ce secteur Pas de distribution de sel sur le secteur		Pas de marge de manœuvre possible	Pas de trace d'accumulation localisée de déjections organiques de l'année
Amélioration de la qualité des pelouses et de la biodiversité associée	Contenir le queyrellin et maintenir sa diversité	Améliorer le prélèvement des graminées grossières par le troupeau et améliorer le potentiel agronomique et la biodiversité	Pâturage du quartier à la montée du troupeau Note de raclage de 3-4* à obtenir		Milieu constituant une réserve de biomasse en cas de sécheresse ou de manque de ressource sur l'alpage	Sur la végétation : Tous les épis sont broutés, les feuilles sont nettement consommées ; les touffes présentent un aspect lâche. Ou La plus grande partie des feuilles est consommée ; les touffes présentent un aspect compact.

* Se référer à la grille de pression de pâturage ci-après

Volet climatique : identifier des milieux ou modifications de calendrier permettant de faire face à un aléa climatique – à titre de conseils					
Aléa climatique concerné	Conséquences sur la végétation	Leviers mobilisables			Points de vigilance
		1ère option	2ème option	3ème option	
Printemps tardifs	Démarrage en retard de la végétation	Report de la date de montée en fonction de la disponibilité de la ressource	Maintien de la date de montée en alpage avec mobilisation des queyrellins et report de l'amontagnage du 2ème lot d'animaux		
Printemps précoce	Démarrage en avance de la végétation	Avancée de la date de montée des animaux	Maintien de la date de montée en alpage et avancée de la date de montée du 2ème lot d'animaux		S'il y a allongement de la période de pâturage veiller à disposer de suffisamment de ressource
Sécheresse de début et cœur de saison et/ou gels importants	Manque de ressource au cœur de la saison	Avancer plus rapidement sur les différentes pelouses concernées	Envisager une descente plus progressive et importante du troupeau	A long terme et si récurrence de cet aléa, envisager une baisse de l'effectif total	Ne pas compenser la baisse de ressource par un prélèvement trop fort sur les milieux en général et notamment les plus fragiles (identifier dans le diagnostic environnemental)
Sécheresse estivale	Peu ou pas de repousse d'automne	Optimiser la consommation du quartier du Fond de la cabane. Repasse rapide sur les queyrellins	Descente avancée du troupeau	A long terme et si récurrence de cet aléa, envisager une baisse de l'effectif total	Attention au fond pastoral pour option1 = espèces entre les touffes de féтуque

Calendrier de pâturage proposé :

Périodes de pâturage	Secteurs utilisés	Durée de pâturage	Commentaires
25 juin au 5 août	1, 2, 4, 5, 6, 7, 14	40 jours	
5 août au 25 août	8, 9, 10, 11, 12	20 jours	
25 août au 20 septembre	3, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20	25 jours	Tri aux alentours du 10 septembre
20 septembre au 15 octobre	Repasse de partout sauf secteurs d'août	25 jours	

Le calendrier de pâturage est susceptible de varier de quelques jours en fonction de la météorologie de l'année. Les dates ne sont donc qu'indicatives.

*** Grilles de raclage ou prélèvement****Grille d'évaluation de la pression de pâturage « queyrellin »****1) Touffes de queyrel (fétuque paniculée)**

0	Aucune touffe n'est pâturée
1	Quelques extrémités de feuilles peuvent être consommées ; les épis sont broutés en partie.
2	Des extrémités de feuilles sont consommées ; les épis sont broutés pour la plupart.
3	Tous les épis sont broutés, les feuilles sont nettement consommées ; les touffes présentent un aspect lâche.
4	La plus grande partie des feuilles est consommée ; les touffes présentent un aspect compact.
5	Les touffes sont broutées très ras, il n'en reste que la base.

2) Entre les touffes de queyrel

Appliquer la grille « générale » ci- après

Note	OBSERVATIONS VISUELLES	Prélèvement phytomasse herbacée	Mode de gestion
1	Traces de passage rapide du troupeau : coups de dents épars, herbe plus ou moins couchée dans faciès productif, quelques crottes présentes.	< 20 %	Passage rapide
2	Prélèvement herbacé faible : les bonnes espèces constituant le fin (légumineuses, bonnes graminées, autres), sont consommées irrégulièrement ; le risque de gaspillage est important (herbe couchée dans faciès productif). <i>Coups de dents épars sur feuillages arbustifs les plus appétents</i>	20 à 40 %	Tri
3	Prélèvement herbacé irrégulier : dans l'ensemble, le fonds pastoral est consommé ; les espèces moins appétentes sont consommées partiellement et irrégulièrement par taches ou trouées ; peu d'incursions dans les zones embroussaillées denses et peu pénétrables (pâturage concentré sur les zones ouvertes). Le stock sur pied en sec n'est pas attaqué. <i>Les feuillages les plus appétents sont partiellement prélevés, pas d'impact sur les autres arbustifs consommables.</i>	40 à 60 %	Pâturage modéré
4	Prélèvement herbacé important : l'ensemble de la strate herbacée est mangé assez régulièrement ; il subsiste des touffes de refus ; exploration très partielle des plages embroussaillées denses et peu pénétrables, qui se traduisent au fil des temps par quelques passages visibles. Pâturage régulier d'au moins 80 % de la surface accessible Le stock sur pied en sec (de l'année précédente) est peu attaqué par les ovins, plus par les bovins et les équins. <i>Impact visible sur arbustifs consommables.</i>	60 à 80 %	entretien
5	Pelouse raclée : l'ensemble de la strate herbacée est très bien consommée, avec un aspect de la pelouse ras et régulier ; les refus d'espèces grossières sont rares ou inexistantes ; les espèces les moins appétentes sont irrégulièrement consommées (carex toujours vert, brachypode de Phénicie). Avec exploration régulière des plages embroussaillées denses et peu pénétrables de type buissons épineux ; ouverture de passages bien marqués. Pâturage régulier de la totalité de la surface accessible Prélèvement partiel dans le stock sur pied en sec (de l'année précédente), plus complet par les bovins et les équins. <i>Impact important sur arbustifs consommables.</i>	80 à 100 %	Impact